

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
autorisant, pour les rentrées scolaires 2026-2027 ou 2027-  
2028, l'organisation ou l'admission aux subventions  
d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire  
ordinaire**

**A.Gt. 27-02-2026**

**M.B. 18-03-2026**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 22 juin 2023 relatif à la gouvernance de l'offre d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance, l'article 14, alinéa 2 ;

Considérant les avis issus des différentes concertations reçus de la Direction générale du Pilotage du Système éducatif relatifs aux demandes de programmation 2026-2027 ;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 17 février 2026 ;

Vu l'accord de la Ministre du Budget, donné le 27 février 2026 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Conformément à l'article 14, alinéa 2, du décret du 22 juin 2023 relatif à la gouvernance de l'offre d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance, le Gouvernement autorise, pour les rentrées scolaires 2026-2027 ou 2027-2028, l'organisation ou l'admission aux subventions des options de base groupées reprises à l'annexe du présent arrêté.

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 28 février 2026.

**Article 3.** - Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 27 février 2026.

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur,  
de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Ministre de l'Education et de l'Enseignement pour Adultes,

V. GLATIGNY

**Annexe à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française autorisant, pour la rentrée scolaire 2026-2027 ou 2027-2028, l'organisation ou l'admission aux subventions d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire ordinaire**

**Annexe : Autorisations de création pour la zone 1 – Bruxelles**

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15492	<b>33</b>	51	ATHENEE ROYAL LEONARD O DA VINCI	1070	ANDERLECHT	1	Non confessionnel	WBE	1 D3 7B P	<b>2523</b>	COMPLEMENT EN ELECTRICITE DE L'AUTOMOBILE	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation non opportune des services du Gouvernement et prenant en compte le fait qu'il existe une autre 7e année mais d'accès limité dans ce secteur au sein de l'école, et que seule la programmation de cette option permettrait aux élèves sortant d'une 6e année, dans une option du même secteur, d'obtenir un CESS dans l'enseignement professionnel, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15872	<b>38</b>	58	Institut Redouté-Peiffer	1070	ANDERLECHT	1	Non confessionnel	COCOF	1 DQ 4 P	<b>2647</b>	CHAUFFEUR/CHAUFFEUSE D'AUTOBUS ET AUTOCAR	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15612	<b>38</b>	58	Institut Redouté-Peiffer	1070	ANDERLECHT	1	Non confessionnel	COCOF	1 D2 3 TQ	<b>9109</b>	TECHNIQUES SCIENCES	Considérant les éléments amenés par l'avis favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Bruxelles, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15727	<b>40</b>	65	INSTITUT DE LA PROVIDENCE	1070	ANDERLECHT	1	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>2033</b>	PREPARATEUR/PREPARATRICE DE TRAVAUX DE PEINTURE EN CARROSSERIE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15692	<b>40</b>	64	INSTITUT DE LA PROVIDENCE	1070	ANDERLECHT	1	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>2901</b>	GESTIONNAIRE EN LOGISTIQUE ET TRANSPORT	Considérant les éléments amenés par l'avis favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Bruxelles, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15701	<b>144</b>	223	INSTITUT MARIS STELLA	1020	LAEKEN	1	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>8113</b>	AGENT/AGENTE D'EDUCATION	Considérant les éléments amenés par l'avis favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Bruxelles, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15926	<b>211</b>	337	Institut Reine Fabiola Enseignement professionnel	1040	ETTERBEEK	1	Non confessionnel	Libre non confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>8405</b>	ANIMATEUR/ANIMATRICE	Considérant les éléments amenés par l'avis favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Bruxelles, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15635	<b>388</b>	792	CENTRE SCOLAIRE DAMES DE MARIE-HAECHT-PHILOMENE-LIMITE	1210	SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	1	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>2213</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN INFORMATIQUE	Considérant les éléments amenés par l'avis favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Bruxelles, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15714	<b>428</b>	785	INSTITUT TECHNIQUE CARDINAL MERCIER N-D DU SACRE-COEUR	1030	SCHAERBEEK	1	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>3223</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15667	<b>3232</b>	693	INSTITUT SAINT-LUC	1060	SAINT-GILLES	1	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>6211</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN PHOTOGRAPHIE	Considérant les éléments amenés par l'avis d'initiative favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Bruxelles, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15745	<b>95584</b>	657	Athénée Royal Toots Thielemans	1080	MOLENBEEK-SAINT-JEAN	1	Non confessionnel	WBE	1 D2 3 P	<b>6102</b>	ARTS APPLIQUES	Considérant les éléments amenés par l'avis favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Bruxelles, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Autorisations de création pour la zone 2 – **Brabant Wallon**

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15725	<b>591</b>	1053	INSTITUT TECHNIQUE PROVINCIAL	1490	COURT-SAINT-ETIENNE	2	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 TQ	<b>6211</b>	TECHNICIEN/TECHICIENNE EN PHOTOGRAPHIE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15726	<b>622</b>	1115	CEPES - Centre provincial d'enseignement secondaire	1370	JODOIGNE	2	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 P	<b>2218</b>	ASSISTANT/ASSISTANTE DE MAINTENANCE PC-RESEAUX	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15606	<b>667</b>	6275	ATHENEE ROYAL RIXENSART-WAVRE	1330	RIXENSART	2	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 TQ	<b>5207</b>	AGENT/AGENTE TECHNIQUE EN MODE ET CREATION	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15722	<b>679</b>	8853	I.P.E.S. DE TUBIZE	1480	CLABECQ	2	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 P	<b>3230</b>	COUVREUR-ETANCHEUR/COUVREUSE-ETANCHEUSE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15723	<b>679</b>	8853	I.P.E.S. DE TUBIZE	1480	CLABECQ	2	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 P	<b>3429</b>	MONTEUR/MONTEUSE EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15724	<b>679</b>	8853	I.P.E.S. DE TUBIZE	1480	CLABECQ	2	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 P	<b>7125</b>	VENDEUR/VENDEUSE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis d'initiative favorable du CGES, et le fait que l'offre existante se situe à plus de 10km dans la zone du Brabant wallon, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15920	<b>712</b>	1262	COLLEGE TECHNIQUE SAINT-JEAN	1300	WAVRE	2	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 P	<b>2218</b>	ASSISTANT/ASSISTANTE DE MAINTENANCE PC-RESEAUX	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15918	<b>712</b>	1263	COLLEGE TECHNIQUE SAINT-JEAN	1490	COURT-SAINT-ETIENNE	2	Confessionnel	Libre confessionnel	R DQ 4 P	<b>2418</b>	CONDUCTEUR/CONDUCTRICE DE LIGNE DE PRODUCTION EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15919	<b>712</b>	1263	COLLEGE TECHNIQUE SAINT-JEAN	1490	COURT-SAINT-ETIENNE	2	Confessionnel	Libre confessionnel	R DQ 4 TQ	<b>7123</b>	TECHNICIEN COMMERCIAL/TECHNICIENNE COMMERCIALE	Considérant l'avis d'initiative favorable du CGES sur la création d'une offre en alternance dans la zone du Brabant wallon, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Autorisations de création pour la zone 3 – Huy Waremme

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
16008	<b>1779</b>	3540	ECOLE POLYTECHNIQUE DE HUY	4500	HUY	3	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 P	<b>1208</b>	OUVRIER QUALIFIE/OUVRIERE QUALIFIEE EN HORTICULTURE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
16006	<b>1779</b>	3541	ECOLE POLYTECHNIQUE DE HUY	4500	HUY	3	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 TQ	<b>3430</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
16007	<b>1779</b>	3541	ECOLE POLYTECHNIQUE DE HUY	4500	HUY	3	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 D3 7B P	<b>4125</b>	TRAITEUR-ORGANISATEUR/TRAITER-ORGANISATRICE DE BANQUETS ET DE RECEPTIONS	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15910	<b>1780</b>	3542	I.P.E.S. DE HUY	4500	HUY	3	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 P	<b>1207</b>	FLEURISTE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis d'initiative favorable du CGES, et le fait que l'offre est inexistante dans la zone de Huy-Waremme, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15969	<b>1787</b>	3560	Athénée royal Agri-Saint-Georges	4500	HUY	3	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 P	<b>1117</b>	ASSISTANT/ASSISTANTE EN SOINS ANIMALIERS	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15970	<b>1787</b>	4844	Athénée royal Agri-Saint-Georges	4470	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	3	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 TQ	<b>3221</b>	DESSINATEUR/DESSINATRICE EN CONSTRUCTION	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Autorisations de création pour la zone 4 – Liège

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15757	<b>1826</b>	3634	ATHENEES ROYAL D'ANS	4432	ALLEUR	4	Non confessionnel	WBE	1 D3 7B P	<b>2116</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN INSTALLATIONS ELECTRIQUES	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation non opportune des services du Gouvernement, prenant en compte le fait qu'il existe déjà au sein de l'école au moins une 7e année du même secteur, mais étant donné que l'option demandée est basée sur un nouveau profil SFMQ, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15758	<b>1826</b>	3634	ATHENEES ROYAL D'ANS	4432	ALLEUR	4	Non confessionnel	WBE	1 D3 7B P	<b>3137</b>	CONSTRUCTEUR-MONTEUR/CONSTRUCTRICE-MONTEUSE EN BATIMENT STRUCTURE BOIS	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15582	<b>1827</b>	3637	COLLEGE SAINT-FRANCOIS D'ASSISE	4430	ANS	4	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 P	<b>4314</b>	OUVRIER BOULANGER-PATISSIER/OUVRIERE BOULANGERE-PATISSIERE	Considérant l'avis d'initiative favorable du CGES, en prenant en compte la répartition géographique de l'offre dans la zone de Liège et le fait que l'option est liée à une thématique commune en création, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15747	<b>1839</b>	3662	CENTRE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH - SAINT-RAPHAEL	4920	SOUGNE-REMOUCHAMPS	4	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 P	<b>2645</b>	SOUDEUR/SOUDEUSE CORDON D'ANGLE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option et le fait que cette option est liée à un nouveau profil SFMQ, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15883	<b>1901</b>	3769	ECOLE POLYTECHNIQUE DE HERSTAL	4040	HERSTAL	4	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 TQ	<b>2628</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN MICROTECHNIQUE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15648	<b>1995</b>	10207	ATHENEE COMMUNAL MAURICE DESTENAY	4020	LIEGE	4	Non confessionnel	Subventionné communal	1 DQ 4 TQ	<b>7123</b>	TECHNICIEN COMMERCIAL/TECHNICIENNE COMMERCIALE	Considérant les éléments amenés par l'avis favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Liège, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15675	<b>1995</b>	10360	ATHENEE COMMUNAL MAURICE DESTENAY	4020	LIEGE	4	Non confessionnel	Subventionné communal	R DQ 4 TQ	<b>7123</b>	TECHNICIEN COMMERCIAL/TECHNICIENNE COMMERCIALE	Considérant les éléments amenés par l'avis favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Liège, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15537	<b>2019</b>	3967	ECOLE DE COIFFURE ET DE BIOESTHETIQUE	4020	LIEGE	4	Non confessionnel	Subventionné communal	1 D3 7B P	<b>8214</b>	COMPLEMENT EN EDUCATION SANITAIRE	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation réservée des services du Gouvernement et prenant en compte le fait qu'il existe une autre 7e année mais d'accès limité dans ce secteur au sein de l'école, et que seule la programmation de cette option permettrait aux élèves sortant d'une 6e année, dans une option du même secteur, d'obtenir un CESS dans l'enseignement professionnel, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15660	<b>2019</b>	7825	ECOLE DE COIFFURE ET DE BIOESTHETIQUE	4020	LIEGE	4	Non confessionnel	Subventionné communal	R D3 7B P	<b>8214</b>	COMPLEMENT EN EDUCATION SANITAIRE	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation réservée des services du Gouvernement et prenant en compte le fait qu'il existe une autre 7e année mais d'accès limité dans ce secteur au sein de l'école, et que seule la programmation de cette option permettrait aux élèves sortant d'une 6e année, dans une option du même secteur, d'obtenir un CESS dans l'enseignement professionnel, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15658	<b>2020</b>	3968	INSTITUT SAINT-LAURENT	4000	LIEGE	4	Confessionnel	Libre confessionnel	1 D3 7B P	<b>2646</b>	SOUDEUR/SOUDEUSE SUR TUBES BOUT A BOUT	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation non opportune des services du Gouvernement, prenant en compte le fait qu'il existe déjà au sein de l'école au moins une 7e année du même secteur, mais étant donné que l'option demandée est basée sur un nouveau profil SFMQ, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15659	<b>2020</b>	3968	INSTITUT SAINT-LAURENT	4000	LIEGE	4	Confessionnel	Libre confessionnel	1 D3 7B P	<b>3309</b>	OUVRIER/OUVRIERE EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15535	<b>2026</b>	3994	INSTITUT MARIE-THERESE	4000	LIEGE	4	Confessionnel	Libre confessionnel	1 D3 7 TQ	<b>6217</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN IMAGE DE SYNTHESE	Considérant les éléments amenés par l'avis d'initiative favorable du CGES à propos de l'option et de son accessibilité aux élèves qui n'ont pas de certificat de qualification, ainsi que de la situation de l'offre existante dans l'établissement, la création de

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
												l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15506	<b>2040</b>	7827	CENTRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LEONARD DEFRANC E	4000	LIEGE	4	Non confessionnel	Subventionné communal	R D2 P 45	<b>1024</b>	JARDINIER/JARDINIÈRE D'AMENAGEMENT	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15912	<b>2128</b>	4261	ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING	4100	SERAING	4	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 P	<b>3521</b>	CARRELEUR CHAPISTE/CARRELEUSE CHAPISTE	Considérant les éléments amenés par l'avis d'initiative favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Liège, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15994	<b>2133</b>	4280	I.P.E.S. DE SERAING	4101	JEMEPPE-SUR-MEUSE	4	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 D3 7B P	<b>8122</b>	COMPLEMENT EN MONITORAT POUR COLLECTIVITES D'ENFANTS	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation réservée des services du Gouvernement et prenant en compte le fait qu'il n'existe aucune autre option en 7e année dans ce secteur au sein de l'école, et que seule la programmation de cette option permettrait aux élèves sortant d'une 6e année, dans une option du même secteur, d'obtenir un CESS dans l'enseignement professionnel, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Autorisations de création pour la zone 5 – **Verviers**

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15671	<b>2248</b>	4520	INSTITUT DE LA PROVIDENCE	4650	HERVE	5	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>2628</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN MICROTECHNIQUE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15672	<b>2248</b>	4520	INSTITUT DE LA PROVIDENCE	4650	HERVE	5	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>2806</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE FRIGORISTE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15673	<b>2248</b>	6975	INSTITUT DE LA PROVIDENCE	4650	HERVE	5	Confessionnel	Libre confessionnel	R D3 7B P	<b>4125</b>	TRAITEUR-ORGANISATEUR/TRAITEUR-ORGANISATRICE DE BANQUETS ET DE RECEPTIONS	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
16089	<b>2284</b>	11223	ATHENEE ROYAL ET ECOLE D'HOTELLERIE DE SPA	4900	SPA	5	Non confessionnel	WBE	R DQ 4 TQ	<b>4132</b>	GOUVERNEUR D'ETAGE/GOUVERNANTE D'ETAGE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15871	<b>2310</b>	4641	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE	4910	LA REID	5	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 P	<b>2417</b>	OPERATEUR RECETTES EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE/OPERATRICE RECETTES EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis d'initiative favorable du CGES, et le fait que l'offre est inexistante dans la zone de Verviers, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15791	<b>2335</b>	10480	INSTITUT NOTRE-DAME	4802	HEUSY	5	Confessionnel	Libre confessionnel	R DQ 4 P	<b>4205</b>	BOUCHER-CHARCUTIER/BOUCHERE-CHARCUTIERE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15790	<b>2335</b>	4677	INSTITUT NOTRE-DAME	4802	HEUSY	5	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 P	<b>4314</b>	OUVRIER BOULANGER-PATISSIER/OUVRIERE BOULANGERE-PATISSIERE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15877	<b>2339</b>	4684	ECOLE POLYTECHNIQUE DE VERVIERS	4800	VERVIERS	5	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 TQ	<b>3223</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS	Considérant l'avis favorable du CGES et principalement l'argument lié à la création d'une offre en alternance dans la zone de Verviers, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15878	<b>2339</b>	4684	ECOLE POLYTECHNIQUE DE VERVIERS	4800	VERVIERS	5	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 P	<b>3522</b>	PLAFONNEUR CIMENTIER/PLAFONNEUR SE CIMENTIERE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15880	<b>2339</b>	4684	ECOLE POLYTECHNIQUE DE VERVIERS	4800	VERVIERS	5	Non confessionnel	Subventionné provincial	R D2 P 45	<b>8013</b>	BRANCARDIER/BRANCARDIERE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15899	<b>2356</b>	6760	INSTITUT SAINTE-CLAIRE	4800	VERVIERS	5	Confessionnel	Libre confessionnel	R D3 P 45	<b>2024</b>	OPERATEUR/OPERATRICE DE PRODUCTION EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE (OPIA)	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15900	<b>2356</b>	6760	INSTITUT SAINTE-CLAIRE	4800	VERVIERS	5	Confessionnel	Libre confessionnel	R DQ 4 P	<b>3230</b>	COUVREUR-ETANCHEUR/COUVREUR E-ETANCHEUSE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15902	<b>2356</b>	6760	INSTITUT SAINTE-CLAIRE	4800	VERVIERS	5	Confessionnel	Libre confessionnel	R DQ 4 P	<b>3522</b>	PLAFONNEUR CIMENTIER/PLAFONNEUR SE CIMENTIERE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
16084	<b>2365</b>	4741	ATHENEE ROYAL DE WELKENR AEDT	4840	WELKENRAED T	5	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 P	<b>7125</b>	VENDEUR/VENDEUSE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
16085	2365	4741	ATHENEE ROYAL DE WELKENR AEDT	4840	WELKENRAED T	5	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 P	<b>7410</b>	COLLABORATEUR ADMINISTRATIF/COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option et le fait que cette option est liée à un nouveau profil SFMQ, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Autorisations de création pour la zone 6 – **Namur**

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15792	<b>2793</b>	7824	INSTITUT NOTRE-DAME	5570	BEAURAING	6	Confessionnel	Libre confessionnel	R D3 7B P	<b>2646</b>	SOUDEUR/SOUDEUSE SUR TUBES BOUT A BOUT	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation non opportune des services du Gouvernement, prenant en compte le fait qu'il existe déjà au sein de l'école au moins une 7e année du même secteur, mais étant donné que l'option demandée est basée sur un nouveau profil SFMQ, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15536	<b>2809</b>	5561	INSTITUT SAINT-JOSEPH D2D3	5590	CINEY	6	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>2806</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE FRIGORISTE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
16012	<b>2824</b>	9005	COLLEGE NOTRE-DAME	5500	DINANT	6	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>4011</b>	COMMIS(E) DE CUISINE DE COLLECTIVITE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15768	<b>2894</b>	5738	ATHENEE ROYAL MEUSE-CONDROZ	5300	ANDENNE	6	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 P	<b>3520</b>	PEINTRE DECORATEUR/PEINTRE DECORATRICE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis d'initiative favorable du CGES, et le fait que l'offre existante se situe à plus de 10km dans la zone de Namur, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15769	<b>2894</b>	11024	ATHENE ROYAL MEUSE- CONDROZ	5300	ANDENNE	6	Non confessionnel	WBE	R DQ 4 P	<b>3520</b>	PEINTRE DECORATEUR/PEINTRE DECORATRICE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis d'initiative favorable du CGES, et le fait que l'offre existante se situe à plus de 10km dans la zone de Namur, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15657	<b>2974</b>	5910	ECOLE PROFESSI ONNELLE	5002	SAINT- SERVAIS	6	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 P	<b>3208</b>	CONDUCTEUR/CONDUCTRICE D'ENGINS DE CHANTIER	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement et l'avis favorable de la Chambre Enseignement, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
16000	<b>3008</b>	10469	ECOLE HOTELIER E PROVINCI ALE DE NAMUR	5000	NAMUR	6	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 P	<b>4128</b>	CUISINIER/CUISINIERE DE COLLECTIVITE	Considérant l'avis d'initiative favorable du CGES sur la création d'une offre en alternance dans la zone de Namur, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15557	<b>3010</b>	5973	IATA - INSTITUT D'ENS. DES ARTS, TECHNIQ UES, SCIENCES ET ART	5000	NAMUR	6	Confessionnel	Libre confessionnel	1 D2 3 P	<b>2318</b>	IMPRIMERIE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15736	<b>3075</b>	5961	INSTITUT DES TECHNIQUES ET DES COMMERCES AGRO-ALIMENTAIRES	5020	SUARLEE	6	Non confessionnel	WBE	R D2 P 45	<b>4004</b>	DECOUPEUR - DESOSSEUR/DECOUPEUSE - DESOSSEUSE	Considérant le nombre important de demandes effectué par l'école, l'avis du CGES a été sollicité afin de pouvoir se positionner et identifier les trois options les plus adaptées au regard de la situation de l'offre de l'école et dans la zone de Namur. En prenant en compte cet avis favorable, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15739	<b>3075</b>	5961	INSTITUT DES TECHNIQUES ET DES COMMERCES AGRO-ALIMENTAIRES	5020	SUARLEE	6	Non confessionnel	WBE	R D2 P 45	<b>4017</b>	PREPARATEUR/PREPARATRICE DE COMMANDE-EMBALLEUR/EMBALLEUSE	Considérant le nombre important de demandes effectué par l'école, l'avis du CGES a été sollicité afin de pouvoir se positionner et identifier les trois options les plus adaptées au regard de la situation de l'offre de l'école et dans la zone de Namur. En prenant en compte cet avis favorable, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15735	<b>3075</b>	5962	INSTITUT DES TECHNIQUES ET DES COMMERCES AGRO-ALIMENTAIRES	5020	SUARLEE	6	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 P	<b>4209</b>	BOUCHER-CHARCUTIER/BOUCHERE-CHARCUTIERE DE GRANDE DISTRIBUTION	Considérant le nombre important de demandes effectué par l'école, l'avis du CGES a été sollicité afin de pouvoir se positionner et identifier les trois options les plus adaptées au regard de la situation de l'offre de l'école et dans la zone de Namur. En prenant en compte cet avis favorable, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15742	<b>3075</b>	5961	INSTITUT DES TECHNIQUES ET DES COMMERCES AGRO-ALIMENTAIRES	5020	SUARLEE	6	Non confessionnel	WBE	R DQ 4 P	<b>4209</b>	BOUCHER-CHARCUTIER/BOUCHERE-CHARCUTIERE DE GRANDE DISTRIBUTION	Considérant le nombre important de demandes effectué par l'école, l'avis du CGES a été sollicité afin de pouvoir se positionner et identifier les trois options les plus adaptées au regard de la situation de l'offre de l'école et dans la zone de Namur. En prenant en compte cet avis favorable, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15767	<b>3117</b>	11058	ATHENEE ROYAL FLORENNES	5680	DOISCHE	6	Non confessionnel	WBE	R D3 P 45	<b>1001</b>	OUVRIER/OUVRIERE EN IMPLANTATION ET ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Autorisations de création pour la zone 7 – Luxembourg

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
16030	<b>2465</b>	4962	INSTITUT CARDIJN LORRAINE - TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	6700	ARLON	7	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>2806</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE FRIGORISTE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15589	<b>2506</b>	5047	ATHENEE ROYAL DE BASTOGNE - HOUFFALIZE	6600	BASTOGNE	7	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 TQ	<b>3430</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15982	<b>2508</b>	5050	INSTITUT NOTRE-DAME SEMINAIRE 2e et 3e DEGRES	6600	BASTOGNE	7	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>8113</b>	AGENT/AGENTE D'EDUCATION	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15561	<b>2544</b>	6447	ATHENEE ROYAL VIELSALM - MANHAY	6690	VIELSALM	7	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 TQ	<b>1306</b>	AGENT/AGENTE TECHNIQUE DE LA NATURE ET DES FORETS	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis d'initiative favorable du CGES, et le fait que l'offre existante se situe à plus de 10km dans la zone du Luxembourg, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15486	<b>2586</b>	11193	ATHENEE ROYAL DE LA ROCHE-EN-ARDENNE	6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE	7	Non confessionnel	WBE	R D2 P 45	<b>3025</b>	MONTEUR-PLACEUR/MONTEUSE-PLACEUSE D'ELEMENTS MENUISES	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15487	<b>2586</b>	11193	ATHENEE ROYAL DE LA ROCHE-EN-ARDENNE	6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE	7	Non confessionnel	WBE	R D2 P 45	<b>8014</b>	ASSISTANT/ASSISTANTE LOGISTIQUE EN MILIEUX DE SOINS ET COLLECTIVITES	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15510	<b>2758</b>	5458	Institut de la Sainte famille	6760	VIRTON	7	Confessionnel	Libre confessionnel	1 D3 7 TQ	<b>8408</b>	ASSISTANT/ASSISTANTE AUX METIERS DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15533	<b>2762</b>	5465	INSTITUT DES ARTS ET METIERS	6760	VIRTON	7	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>1009</b>	OUVRIER/OUVRIERE EN EXPLOITATION HORTICOLE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Autorisations de création pour la zone 8 – **Wallonie Picarde**

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15662	<b>779</b>	6987	INSTITUT TECHNIQUE LIBRE	7800	ATH	8	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>3001</b>	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15663	<b>779</b>	6987	INSTITUT TECHNIQUE LIBRE	7800	ATH	8	Confessionnel	Libre confessionnel	R D3 P 45	<b>3001</b>	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15585	<b>780</b>	1391	I.P.E.S. d'Ath	7800	ATH	8	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 P	<b>1314</b>	OUVRIER QUALIFIE/OUVRIERE QUALIFIEE EN SYLVICULTURE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15586	<b>780</b>	9294	I.P.E.S. d'Ath	7800	ATH	8	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 P	<b>1314</b>	OUVRIER QUALIFIE/OUVRIERE QUALIFIEE EN SYLVICULTURE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15584	<b>780</b>	1391	I.P.E.S. d'Ath	7800	ATH	8	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 TQ	<b>9310</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement et l'avis favorable de la Chambre Enseignement, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15588	<b>780</b>	9294	I.P.E.S. d'Ath	7800	ATH	8	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 TQ	<b>9310</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement et l'avis favorable de la Chambre Enseignement, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15525	<b>1309</b>	2614	ATHENEE ROYAL FERNAND JACQUEMIN	7780	COMINES-WARNETON	8	Non confessionnel	WBE	1 D3 7B P	<b>4311</b>	CHOCOLATIER-CONFISEUR-GLACIER/CHOCOLATIERE-CONFISEUSE-GLACIERE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis d'initiative favorable du CGES, et le fait que l'offre est inexistante sur la zone de Wallonie picarde, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15529	<b>1309</b>	8175	ATHENEE ROYAL FERNAND JACQUEMIN	7780	COMINES-WARNETON	8	Non confessionnel	WBE	R D3 7B P	<b>4311</b>	CHOCOLATIER-CONFISEUR-GLACIER/CHOCOLATIERE-CONFISEUSE-GLACIERE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis d'initiative favorable du CGES, et le fait que l'offre est inexistante sur la zone de Wallonie picarde, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15501	<b>1337</b>	2662	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	7711	DOTTIGNIES	8	Non confessionnel	Subventionné communal	1 D3 7B P	<b>3227</b>	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES DE COUVERTURE	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation réservée des services du Gouvernement et prenant en compte le fait qu'il existe une autre 7e année mais d'accès limité dans ce secteur au sein de l'école, et que seule la programmation de cette option permettrait aux élèves sortant d'une 6e année, dans une option du même secteur, d'obtenir un CESS dans l'enseignement professionnel, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15522	<b>1706</b>	3370	CENTRE EDUCATIF DE LA SAINTE-UNION	7500	TOURNAI	8	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>9204</b>	PROTHESE DENTAIRE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15521	<b>1706</b>	3370	CENTRE EDUCATIF DE LA SAINTE-UNION	7500	TOURNAI	8	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>9208</b>	OPTIQUE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis d'initiative favorable du CGES, et le fait que l'offre existante se situe à plus de 10km dans la zone de Wallonie picarde, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15590	<b>1708</b>	3397	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROVINCIAL PARAMEDICAL	7500	TOURNAI	8	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 D2 3 TQ	<b>8303</b>	BIOESTHETIQUE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15631	<b>1711</b>	6995	I.P.E.S. DE TOURNAI	7500	TOURNAI	8	Non confessionnel	Subventionné provincial	R D2 P 45	<b>1001</b>	OUVRIER/OUVRIERE EN IMPLANTATION ET ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15633	<b>1711</b>	6995	I.P.E.S. DE TOURNAI	7500	TOURNAI	8	Non confessionnel	Subventionné provincial	R D3 P 45	<b>1001</b>	OUVRIER/OUVRIERE EN IMPLANTATION ET ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15632	<b>1711</b>	6995	I.P.E.S. DE TOURNAI	7500	TOURNAI	8	Non confessionnel	Subventionné provincial	R D2 P 45	<b>1010</b>	OUVRIER/OUVRIERE EN CULTURES MARAICHERES SOUS ABRI ET DE PLEIN CHAMP	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15634	<b>1711</b>	6995	I.P.E.S. DE TOURNAI	7500	TOURNAI	8	Non confessionnel	Subventionné provincial	R D3 P 45	<b>1010</b>	OUVRIER/OUVRIERE EN CULTURES MARAICHERES SOUS ABRI ET DE PLEIN CHAMP	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15748	<b>3206</b>	3351	INSTITUT SAINT-LUC	7520	RAMEGNIES-CHIN	8	Confessionnel	Libre confessionnel	1 D3 7 TQ	<b>6216</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN MULTIMEDIA	Considérant les éléments amenés par l'avis d'initiative favorable du CGES à propos de l'option et de son accessibilité aux élèves qui n'ont pas de certificat de qualification, ainsi que de la situation de l'offre existante dans l'établissement, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15677	<b>3226</b>	6700	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE RENEE JOFFROY	7800	ATH	8	Non confessionnel	WBE	R D3 7B P	<b>6107</b>	ETALAGISTE	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation réservée des services du Gouvernement et prenant en compte le fait qu'il n'existe aucune autre option en 7e année dans ce secteur au sein de l'école, et que seule la programmation de cette option permettrait aux élèves sortant d'une 6e année, dans une option du même secteur, d'obtenir un CESS dans l'enseignement professionnel, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15538	<b>3236</b>	10110	INSTITUT DON BOSCO	7500	TOURNAI	8	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>3001</b>	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15539	<b>3236</b>	10110	INSTITUT DON BOSCO	7500	TOURNAI	8	Confessionnel	Libre confessionnel	R D3 P 45	<b>3001</b>	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15619	<b>9534</b> <b>4</b>	2623	COLLEGE DE LA LYS	7780	COMINES-WARNETON	8	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 TQ	<b>2806</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE FRIGORISTE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15621	<b>9534</b> <b>4</b>	10201	COLLEGE DE LA LYS	7780	COMINES	8	Confessionnel	Libre confessionnel	R DQ 4 TQ	<b>2806</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE FRIGORISTE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Autorisations de création pour la zone 9 – **Hainaut Centre**

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
16042	<b>1080</b>	7486	INSTITUT SAINTE-THERESE	7170	MANAGE	9	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>8014</b>	ASSISTANT/ASSISTANTE LOGISTIQUE EN MILIEUX DE SOINS ET COLLECTIVITES	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15764	<b>1206</b>	2368	Académie provinciale des Métiers	7000	MONS	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 TQ	<b>2901</b>	GESTIONNAIRE EN LOGISTIQUE ET TRANSPORT	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15765	<b>1206</b>	10380	Académie provinciale des Métiers	7000	MONS	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	R D2 P 45	<b>3013</b>	OUVRIER/OUVRIERE EN ENTRETIEN DU BATIMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15766	<b>1206</b>	10380	Académie provinciale des Métiers	7000	MONS	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	R D2 P 45	<b>3034</b>	JOINTOYEUR - RAVALEUR/JOINTOYEUSE - RAVALEUSE DE FACADES	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15793	<b>1211</b>	2381	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMEDICAL PROVINCIAL	7000	MONS	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 TQ	<b>9110</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN BANDAGES - ORTHESES - PROTHESES - CHAUSSURES ORTHOPEDIQUES	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15712	<b>1250</b>	2473	ATHENEE ROYAL DE QUIEVRAIN	7380	QUIEVRAIN	9	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 P	<b>6116</b>	ASSISTANT/ASSISTANTE AUX METIERS DE LA PUBLICITE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
16038	<b>1361</b>	8185	INSTITUT TECHNIQUE SAINT-GABRIEL	7090	BRAINE-LE-COMTE	9	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>2034</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE HARDWARE EN ATELIER	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
16035	<b>1361</b>	2735	INSTITUT TECHNIQUE SAINT-GABRIEL	7090	BRAINE-LE-COMTE	9	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 P	<b>2218</b>	ASSISTANT/ASSISTANTE DE MAINTENANCE PC-RESEAUX	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15575	<b>1415</b>	11130	INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH	7100	LA LOUVIERE	9	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>2005</b>	AIDE-ELECTRICIEN/AIDE-ELECTRICIENNE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15578	<b>1415</b>	11130	INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH	7100	LA LOUVIERE	9	Confessionnel	Libre confessionnel	R D3 P 45	<b>2005</b>	AIDE-ELECTRICIEN/AIDE-ELECTRICIENNE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15576	<b>1415</b>	11130	INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH	7100	LA LOUVIERE	9	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>3025</b>	MONTEUR-PLACEUR/MONTEUSE-PLACEUSE D'ELEMENTS MENUISES	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15579	<b>1415</b>	11130	INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH	7100	LA LOUVIERE	9	Confessionnel	Libre confessionnel	R D3 P 45	<b>3025</b>	MONTEUR-PLACEUR/MONTEUSE-PLACEUSE D'ELEMENTS MENUISES	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15574	<b>1415</b>	11130	INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH	7100	LA LOUVIERE	9	Confessionnel	Libre confessionnel	R DQ 4 P	<b>3521</b>	CARREUR CHAPISTE/CARRELEUSE CHAPISTE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15749	<b>1419</b>	2849	ATHENEE PROVINCIAL	7100	LA LOUVIERE	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 P	<b>2805</b>	MONTEUR/MONTEUSE FRIGORISTE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15756	<b>1419</b>	2848	ATHENEE PROVINCIAL	7100	LA LOUVIERE	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 P	<b>2805</b>	MONTEUR/MONTEUSE FRIGORISTE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15755	<b>1419</b>	2848	ATHENEE PROVINCIAL	7100	LA LOUVIERE	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	R D3 7B P	<b>3306</b>	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS OEUVRE	Considérant les éléments apportés par les instances au regard de la recommandation réservée des services du Gouvernement et prenant en compte le fait qu'il n'existe aucune autre option en 7e année dans ce secteur au sein de l'école, et que seule la programmation de cette option permettrait aux élèves sortant d'une 6e année, dans une option du même secteur, d'obtenir un CESS dans l'enseignement professionnel, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15754	<b>1419</b>	2848	ATHENEE PROVINCIAL	7100	LA LOUVIERE	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	R DQ 4 P	<b>3522</b>	PLAFONNEUR CIMENTIER/PLAFONNEUR SE CIMENTIERE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15896	<b>1469</b>	6945	LYCEE PROVINCIAL DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES	7190	ECAUSSINNE S-D'ENGHIEN	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 P	<b>2902</b>	CONDUCTEUR/CONDUCTRICE POIDS LOURDS	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15989	<b>1594</b>	2110	ATHENEE PROVINCIAL WAROCQUE	7170	LA HESTRE	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 P	<b>1216</b>	AGENT/AGENTE HORTICOLE EN CULTURES MARAICHERES ET EN FRUITICULTURE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15990	<b>1594</b>	2110	ATHENEE PROVINCIAL WAROCQUE	7170	LA HESTRE	9	Non confessionnel	Subventionné provincial	1 DQ 4 P	<b>1217</b>	AGENT/AGENTE HORTICOLE EN FLORICULTURE ET EN PEPINIERS	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15703	<b>1595</b>	3189	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MORLANWELZ	7140	MORLANWELZ-MARIEMONT	9	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 P	<b>3521</b>	CARRELEUR CHAPISTE/CARRELEUSE CHAPISTE	Considérant les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, l'avis favorable du CGES, et le fait que l'offre est inexistante sur la zone du Hainaut Centre, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Autorisations de création pour la zone 10 – **Hainaut Sud**

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15904	<b>980</b>	1844	Centre éducatif communal secondaire de Couillet-Marcinelle	6001	MARCINELLE	10	Non confessionnel	Subventionné communal	1 DQ 4 TQ	<b>6211</b>	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN PHOTOGRAPHIE	Considérant les éléments amenés par l'avis favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante dans la zone de Charleroi, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15702	<b>1004</b>	1901	INSTITUT SAINTE-MARIE	6200	CHATELINEAU	10	Confessionnel	Libre confessionnel	R DQ 4 P	<b>2218</b>	ASSISTANT/ASSISTANTE DE MAINTENANCE PC-RESEAUX	Considérant l'avis favorable du CGES et principalement l'argument lié à la création d'une offre en alternance dans la zone du Hainaut Sud, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
16060	<b>1569</b>	9288	ATHENEE ROYAL THUIN	6530	THUIN	10	Non confessionnel	WBE	R DQ 4 P	<b>8207</b>	PUERICULTURE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15947	<b>1606</b>	3206	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DAVID LACHMAN	6470	RANCE	10	Non confessionnel	WBE	1 D3 7B P	<b>1405</b>	COMPLEMENT EN ELEVAGE ET GESTION DE TROUPEAUX	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15938	3049	2012	COMMUN AUTE EDUCATIVE SAINT-JEAN-BAPTISTE	6224	WANFERCEE-BAULET	10	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 P	3230	COUVREUR-ETANCHEUR/COUVREUSE-ETANCHEUSE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15940	3049	10198	COMMUN AUTE EDUCATIVE SAINT-JEAN-BAPTISTE	6224	WANFERCEE-BAULET	10	Confessionnel	Libre confessionnel	R DQ 4 P	3230	COUVREUR-ETANCHEUR/COUVREUSE-ETANCHEUSE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15595	3131	6224	Athénée royal "Jean Rostand" de Philippeville	5600	PHILIPPEVILLE	10	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 P	2331	MECANICIEN/MECANICIENNE EN CYCLES	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15593	3131	6224	Athénée royal "Jean Rostand" de Philippeville	5600	PHILIPPEVILLE	10	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 TQ	2806	TECHNICIEN/TECHNICIENNE FRIGORISTE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Numéro demande de programmation	Numéro FASE école	Numéro FASE implantation	Ecole	Code postal	Commune	Zone d'enseignement	Caractère	Réseau d'enseignement	Année d'étude	Code option	Intitulé option	Proposition de décision motivée
15596	<b>3131</b>	6224	Athénée royal "Jean Rostand" de Philippeville	5600	PHILIPPEVILLE	10	Non confessionnel	WBE	1 DQ 4 TQ	<b>9208</b>	OPTIQUE	Considérant les arguments émis par les instances vis-à-vis des caractéristiques de l'option et sa cohérence avec l'offre de l'école, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15609	<b>9533 3</b>	7420	INSTITUT SAINTE-MARIE	6140	FONTAINE-L'EVEQUE	10	Confessionnel	Libre confessionnel	R D2 P 45	<b>2005</b>	AIDE-ELECTRICIEN/AIDE-ELECTRICIENNE	Considérant la recommandation opportune des services du Gouvernement, les avis unanimes des instances qui sont favorables à la création de l'option, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.
15608	<b>9533 3</b>	2040	INSTITUT SAINTE-MARIE	6140	FONTAINE-L'EVEQUE	10	Confessionnel	Libre confessionnel	1 DQ 4 P	<b>8217</b>	AIDE-SOIGNANT/AIDE-SOIGNANTE	Considérant les éléments amenés par l'avis d'initiative favorable du CGES à propos de l'option et de la situation de l'offre existante, la création de l'option est autorisée dans l'implantation visée.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française autorisant, pour les rentrées scolaires 2026-2027 ou 2027-2028, l'organisation ou l'admission aux subventions d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire ordinaire.

Bruxelles, le 27 février 2026.

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture, des Relations internationales et des Relations intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Première Vice-Présidente et Ministre de l'Education et de l'Enseignement pour Adultes,

V. GLATIGNY